

MARIE-CHANTAL DEBROUX-LEDDET

Mouvement ATD QUART-MONDE
en BELGIQUE

Réviseur d'entreprises

Consolidation des quatre ASBL et la
FONDATION

Avenue J.F. Debecker, 114

Avenue Victor Jacobs 12

1200 BRUXELLES

1040 Bruxelles

RAPPORT DU COMMISSAIRE
du mouvement ATD QUART-MONDE en Belgique
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons émis un rapport de commissaire sur leurs comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018 et ce, pour chacune des quatre ASBL et LA FONDATION du Mouvement ATD QUART MONDE en Belgique. Chaque rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises. Chacun de ces rapports s'est conclu avec une opinion « sans réserve ».

Les quatre ASBL concernées sont les suivantes :

- ATD Quart Monde Belgique ASBL – ATD Vierde Wereld België VZW : AB
- ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles ASBL WJ
- ATD Quart Monde Wallonie Bruxelles ASBL WB
- ATD Vierde Wereld België VZW NL
- FONDATION ATD QM BELGIQUE

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle de leurs comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique.

Le tableau qui suit reprend les chiffres certifiés en euros :

	Total bilan EUROS	Résultat 2018
ATD QM Belgique België AB	245.209	Perte 449
ATD QM Jeunesse Wallonie Bruxelles WJ	28.965	Profit 6.399
ATD QM Wallonie Bruxelles WB	123.818	Perte 429
ATD Vierde Wereld NL	24.125	Profit 51
Fondation ATD QUART MONDE	2.648.057	Profit 317.743

TOTAL DES 4 BILANS et LA FONDATION	3.070.174	Profit 323.315
ELIMINATION ECRITURES RECIPROQUES	-235.479	
TOTAL BILAN CONSOLIDE	2.834.695	Profit 323.315

Les responsables de ces ASBL ont établi un bilan consolidé en éliminant les transactions entre ASBL et La FONDATION et celui-ci présente une profit de l'exercice 2018 à hauteur de 323.315 euros.

Nous avons examiné le tableau de transparence financière établi suivant le schéma de synthèse du rapport annuel. Ce tableau est joint au présent rapport.

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2018 se monte à 2.834.695 € et le résultat de l'exercice est un profit de 323.315 €.

Ce tableau présente l'éclatement des produits de 2018 pour un total de 1.774.719 €. Ce chiffre est réconcilié avec la comptabilité des quatre ASBL.

Nous avons vérifié les ratios suivants :

- Ratio FAG¹ / total des charges 9,5 %
- Ratio CRF² / total des fonds récoltés 9,8 %

Le ratio de frais d'administration générale est bien inférieur à 20% comme l'exige le Service Public Fédéral Finances.



Bruxelles, le 24 juin 2019

M.C. Debroux-Leddé

Réviseur d'entreprises

¹ FAG = frais d'administration générale

² CRF = coût de recherche de fonds